

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 26 juin 2012 portant nomination des membres du jury de soutenance de mémoire de fin de formation des médecins inspecteurs de santé publique, promotion 2011-2012

NOR : AFSR1230424A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le décret n° 91-1025 du 7 octobre 1991 relatif au statut particulier des médecins inspecteurs de santé publique ;
Vu l'arrêté du 30 avril 1997 relatif à la formation des médecins inspecteurs de santé publique, et notamment son article 4 ;
Vu l'arrêté du 30 avril 1997 relatif au diplôme de santé publique, et notamment son article 5,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury de soutenance de mémoire de fin de formation des médecins inspecteurs de santé publique, promotion 2011-2012 :

M. Vincent MARSALA, inspecteur général des affaires sanitaires et sociales.

M. Jean Paul GUYONNET, médecin inspecteur de santé publique à l'agence régionale de santé de Languedoc-Roussillon.

Mme Catherine LOMBARD, médecin inspecteur de santé publique à l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes.

M. Pierre LE RAY, délégué territorial des Côtes-d'Armor – agence régionale de la santé de Bretagne.

Mme Gwenaëlle VIDAL-TRECAN, maître de conférences universitaire, praticien hospitalier – groupe hospitalier Cochin, Paris.

M. François ALLA, professeur des universités, praticien hospitalier – faculté de médecine – université Henri-Poincaré.

Mme Élisabeth MONNET, maître de conférences – faculté de médecine et de pharmacie de Besançon.

M. Mathias WAELLI, maître de conférences – École des hautes études de santé publique.

Article 2

Le secrétariat du jury est assuré par l'École des hautes études en santé publique.

Article 3

La directrice des ressources humaines et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé-protection sociale-solidarité.

Fait le 26 juin 2012.

Pour la ministre et par délégation :
*La cheffe du bureau de la formation professionnelle
tout au long de la vie,*

N. DAN